



EMPLOI-REVENUS

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 29 novembre 2005)

1. Le Conseil attend avec intérêt la mise en ligne gratuite sur le site insee.fr des fichiers de données individuelles des résultats des trois premières années de l'**enquête emploi en continu** et souhaite que toute la documentation nécessaire à une bonne appropriation de ces résultats par les utilisateurs soit disponible simultanément.
2. Le Conseil continue à suivre avec une grande attention l'avancement des différents projets en cours devant contribuer à l'horizon 2007-2008 à un **système cohérent d'information sur l'emploi et les revenus d'activité** (SIERA) : projet « Epure2-Non Salariés » sur l'ensemble du champ du privé ; projet de refonte du système d'information sur les agents des services publics ; projet d'enquêtes annualisées sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre. Il souhaite que les retards affectant certaines des étapes de ces projets ne remettent pas en cause les objectifs visés à moyen terme d'un système fournissant, dans des délais raccourcis, des données de meilleure qualité, et d'accès plus aisé.
3. Le Conseil souhaite vivement qu'à l'horizon 2009, le dispositif Estel soit effectivement en capacité de fournir des **estimations de personnes en emploi à des niveaux géographiques et sectoriels fins**, venant remplacer les estimations actuelles fondées sur le recensement de 1999. Il demande à être tenu informé de l'avancement des différentes étapes du projet.
4. Le Conseil souhaite un prolongement des efforts visant à une meilleure connaissance de **toutes les composantes de la rémunération des dirigeants salariés**.
5. Le Conseil note avec intérêt la volonté du système statistique public de faire évoluer le **système d'information sur les demandeurs d'emploi**. Il suivra avec attention, d'une part l'avancement de la refonte de l'application Nostra, et d'autre part les innovations prévues dans le cadre de la mise en œuvre du plan de cohésion sociale : dossier unique du demandeur d'emploi permettant un meilleur suivi des trajectoires individuelles et remontée d'information statistique en provenance des organismes privés de placement.
6. Le Conseil se réjouit de la reprise des travaux sur les **bilans formation-emploi**, cadre d'analyse partagé des trajectoires de jeunes allant de l'école à l'emploi qui permet de confronter les résultats des diverses sources relatives aux sorties du système éducatif et à l'insertion sur le marché du travail. A ce titre, il suivra avec beaucoup d'intérêt en 2006 la réalisation des enquêtes « Génération » et « Entrée dans la vie active ». Par ailleurs, le Conseil souligne l'importance de l'actualisation des nomenclatures, en vue d'améliorer la qualité des bilans Formation-Emploi.

7. Le Conseil encourage fortement le développement des informations relatives aux **conditions de travail et à la santé**, à travers l'exploitation de l'enquête SUMER réalisée en 2003, la mise en œuvre de l'enquête « Conditions de travail » de 2005 et la préparation coordonnée de l'enquête « Santé et itinéraires professionnels » et de l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi 2007. Le Conseil appuie également les objectifs d'amélioration et de centralisation des sources administratives sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
8. En matière de relations professionnelles, le Conseil souhaite être informé des modalités de valorisation de l'enquête **REPONSE** réalisée en 2005. Il exprime aussi son soutien à la réalisation du projet d'enquête sur les « **Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC)** » dont la collecte est prévue, dans le secteur public comme dans le secteur privé, fin 2005-début 2006 pour son volet entreprise et fin 2006 pour son volet salarié.